



DÉCLARATION TENANT LIEU D'ATTESTATION D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE NIVEAU II

(conformément aux articles 40 et 46 du décret présidentiel 445 du 28 décembre 2000)

résidant à	N°	Prov. ()
ADE	N°	CODE POSTAL	
ADE		CODETOSTAL	-
ARE			
et fréquenter régulièrem	ent la classe		
		Prov. ()
	N°	CODE POSTAL	-
été faite (art. 13 D.Lgs. 19	6/2003).	• ,	
ignature			
	ations fausses et de faussete et présidentiel 445/2000 ; aitées, y compris par des mo a été faite (art. 13 D.Lgs. 19	ations fausses et de fausseté dans les act et présidentiel 445/2000 ; aitées, y compris par des moyens informa a été faite (art. 13 D.Lgs. 196/2003). s'adressant aux administrations scolain	Prov. (N° CODE POSTAL ations fausses et de fausseté dans les actes et de la déchée et présidentiel 445/2000 ; litées, y compris par des moyens informatiques, a été faite (art. 13 D.Lgs. 196/2003). s'adressant aux administrations scolaires compétentes.